



# Ville de Heillecourt



[www.mairie-heillecourt.fr](http://www.mairie-heillecourt.fr)

**L'actu en bref**  
juin 2009

n°8

## Anticiper

*pour agir*

Avec la mise à jour du plan communal de sauvegarde élaboré dès 2007, la commune se dote d'un dispositif de prévention et d'intervention en cas de survenance d'un phénomène anormal (accidents, plan vigipirate, canicule, gripes...)

Intégrant les exercices d'évacuation des écoles et des bâtiments publics, il fera à ce titre l'objet d'une information des élus, des personnels enseignants, territoriaux et de la population.

Double d'un programme de déploiement du secourisme et de prévention assuré par la police municipale dans le cadre du Contrat Local de Sécurité Intercommunal, il comporte tous les éléments constitutifs d'une future réserve citoyenne, rassemblant les bonnes volontés au service des habitants.

Un sujet à suivre...

Mesdames, Messieurs,

*Construire un espace de vie communautaire, une ville solidaire où chacun peut se retrouver, c'est notre mission conjointe : élus de la majorité et des oppositions, personnel territorial, et vous tous, mes chers concitoyens.*

*Heillecourt est une passion qui se vit AU QUOTIDIEN dans chaque rue, dans chaque quartier et qui ne peut souffrir d'une gestion à distance ou de l'empreinte d'un dogmatisme rigide venu d'ailleurs... « Tout ce qui est excessif est insignifiant ».*

*Aujourd'hui, je tiens à rendre un hommage à un artisan méconnu de notre vie municipale qui vient de nous quitter et dont l'action discrète, mais au combien précieuse, la présence permanente, les conseils judicieux et une parfaite connaissance des dossiers, de la réglementation en vigueur et de sa ville, ont été les garanties de la mutation réussie d'un petit bourg de deux mille habitants en une ville de plus de six mille citoyens. Je veux parler de Pierre PIERRON.*

*Ancien Directeur Général des Services, prédécesseur de Michel NICOLAS, il vient de s'éteindre au terme d'une longue et pénible maladie qu'il a su gérer avec l'objectivité, le courage et la rigueur que nous lui connaissions. Ses qualités professionnelles, mais aussi humaines, l'ont conduit à exercer d'importantes missions.*

*Rédacteur à la Mairie de Longwy, il demanda sa mutation pour occuper le poste de secrétaire général dans notre ville le premier juillet 1974. Il assura cette fonction jusqu'au 31 mai 2000. Il logeait au second étage de la mairie, avec sa famille, et il n'était pas rare de voir la lumière allumée tardivement dans son bureau du premier. Parallèlement, il enseignait à la délégation lorraine du Centre National de Formation du Personnel Territorial, participant au jury de concours de la fonction publique. Il eut aussi l'honneur et la charge de présider le Syndicat Départemental des Directeurs Généraux. Avidé de culture et soucieux de progresser dans sa fonction, il entreprit et réussit des études de troisième cycle à l'Université de Lille.*

*Le 1<sup>er</sup> juin 2000, c'est avec regrets que nous avons salué son départ de la ville pour prendre les fonctions de Directeur Général des Services de la communauté de communes de Lunévillois avant d'intégrer le Syndicat Intercommunal Scolaire du Grand Nancy.*

*Je remercie, au nom de la Municipalité, Pierre PIERRON, pour sa grande contribution à l'évolution harmonieuse de notre cité dans le respect très strict de la réglementation et de nos moyens.*

Merci à vous Pierre PIERRON.

Le Maire  
Didier SARTELET

## Grand Parc, à parcourir...

**“ Un privilège de centralité pour cet espace communal de 35 hectares, un atout reconnu par le Grand Nancy.”**

Séquences partagées entre secteurs arborés, prairies regroupant pelouses et aires de pacage pour poneys, jardins familiaux elles constituent une totale harmonie environnementale avec les installations sportives et culturelles.

Dès 2007 dans notre charte locale de l'environnement que nous souhaitons «vivante et évolutive» nous avons affirmé la volonté de préserver ce site naturel. Depuis nous avons dépassé ce concept de « protection de la nature » en lui apportant la dimension de « gestion de la biodiversité » laquelle associe milieu et espèces. La commune, en 2008, a entrepris la restructuration des chemins de ce Grand Parc pour en faciliter la fréquentation en toutes saisons.

Dans le cadre d'un partenariat, le Grand Nancy vient de réaliser un réaménagement du lit et des rives du ruisseau de la Fontaine du Frocourt, amorce d'un vaste programme lié à « l'eau dans la ville » qui doit se poursuivre jusqu'à la Meurthe. En parallèle une « voie verte » a été créée le long de la rue de Lorient. Cette piste, éclairée, de plus de 3 mètres de large, est destinée aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite. Elle est une des premières, si l'on excepte celles des voies de halage, réalisée par la Communauté Urbaine. Reliée au réseau des chemins du Grand Parc elle va permettre à terme d'établir un maillage de liaisons douces avec les communes limitrophes voire avec celles de l'ensemble de l'agglomération.

Ces trames dites vertes pour les milieux terrestres et bleues pour les milieux aquatiques constituent les corridors écologiques qui sont des éléments naturels structurants de notre cadre de vie.

Apprenons à les fréquenter pour mieux les apprécier.

Pierre VERGNAT  
Conseiller communautaire

**Pour une**

## *qualité de vie durable...*

***C'est par l'implication et l'attention de chacun, que nous contribuons chaque jour, à la préservation et à la qualité de notre cadre de vie.***

Sensibiliser, le faire connaître, pour mieux en apprécier l'intérêt, c'est un peu l'objet de Saveurs Nature, portées sur les fonts baptismaux par M. Pierot et N. Monge entourés de bénévoles et des membres de la commission Animation. La fréquentation de 2 400 visiteurs est venue conforter la philosophie et les principes d'action de la commune.

Dès cet été, quelques jeunes seront mobilisés autour de la conception et de la réalisation d'un parcours pédagogique, dans le Grand Parc de l'Embanie, avec comme point d'orgue son inauguration dans le cadre des prochaines journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre prochain. Un rendez-vous à ne pas manquer avant ceux de l'automne.



## Les interventions du Centre Communal d'Action Sociale...

Le CCAS apporte une aide aux familles et aux personnes qui se trouvent dans une situation matérielle ou financière difficiles. Marie-Thérèse Thiery, adjointe déléguée à la Famille et à l'Action Sociale conseille et oriente dans les domaines suivants :

- **Maintien à domicile des personnes âgées** : services à la personne, télé-assistance, recherche de structures adaptées.
- **Associations caritatives** : banque alimentaire, mobilier, habillement...
- **Démarches administratives** : dossiers APA, aide sociale aux personnes âgées, handicapées et demandeurs d'emploi.

### Permanences :

- Jeudis de 14 h à 17 h en mairie,
- 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 14 h à 16 h 30 au local Foujita place de la République.

### A savoir :

Depuis le 1er juin 2009, le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) est remplacé par le Revenu de Solidarité Active (RSA.). Le dossier est constitué par les services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et non par le CCAS.

Les conditions, le montant, les démarches sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)



## Patrouilleurs scolaires...

**Mardi 23 juin à 17 h 30, à la Maison du Temps Libre, les patrouilleurs scolaires recevront leur attestation, preuve de leur engagement au service des autres.**

Chaque année, les élèves volontaires des classes de CM2 participent à une journée de formation organisée conjointement par la Prévention Routière et la Police Municipale de la ville. Elle a pour but de sensibiliser leurs camarades aux dangers de la route. Encadrés par un adulte, les patrouilleurs interviennent tour à tour sur un passage piétons devant l'école Victor Hugo, à chaque sortie des classes soit à 11 h 30 et 16 h 30. Vous les reconnaîtrez à leur gilet réfléchissant et à leur petit panneau stop.

## Vacances jeunes : été 2009...

**Tout au long de l'été, la ville organise des animations variées à destination du jeune public sur des thèmes spécifiques.**

**Une multitude d'activités adaptées à tous les âges** (jeux, activités manuelles, animations sportives et culturelles...) attendent vos enfants.

[Tél. 03.83.56.66.83] - sophie.keller@mairie-heillecourt.fr

### > Mini Club Poucet :

#### Maison de l'Enfance

LUNDI 6 au VENDREDI 24 juillet  
(fermeture 13 et 14 juillet)

Du LUNDI 17 au VEN. 28 août

Contact : Catherine Jacquemin  
(Tél. 03.83.53.59.93) - catherine.jacquemin@mairie-heillecourt.fr

### > 10-11 ans : salle La Fontaine

LUNDI 6 juillet au VEN. 21 août  
(fermeture 13 et 14 juillet)

Contact : Jean-Bernard Labonne  
(Tél. 03.83.55.57.19)  
jean-bernard.labonne@mairie-heillecourt.fr

### > 4-9 ans : école Chateaubriand

LUNDI 6 juillet au VEN. 21 août  
(fermeture 13 et 14 juillet)

Contact : Sophie Keller

### > 12-17 ans : MTL

LUNDI 6 juillet au VEN. 21 août  
(fermeture 13 et 14 juillet)

Contact : Jean-Bernard Labonne  
(Tél. 03.83.55.57.19)  
jean-bernard.labonne@mairie-heillecourt.fr

## Nouveaux passeports biométriques mode d'emploi...

**Depuis le 6 mai, un nouveau dispositif offre la possibilité à chaque citoyen d'obtenir un passeport dans un délai plus court.**

Grâce à la présence d'un composant électronique intégrant l'état civil, une photo numérisée et les empreintes digitales, le passeport biométrique constitue une sécurité supplémentaire pour les voyageurs.

Ainsi, les heillecourtois peuvent faire leur demande auprès d'une mairie

équipée de stations d'enregistrement (Jarville, Laxou, Nancy, Saint-Max ou Vandoeuvre).

En contrepartie de cette modernisation, le passeport biométrique coûtera 89€ pour les personnes majeures, 45€ pour les mineurs de 15 ans et plus et 20€ pour les

mineurs de moins de 15 ans (si le demandeur fournit les photos d'identité, le coût du passeport sera ramené respectivement à 88 € et 19€).

Les formulaires de demande restent disponibles en mairie

En savoir plus :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Quelques Brèves...

- **Mairie / ouverture d'été** : du 16 juillet au 14 août, la mairie sera ouverte de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au jeudi et de 13 h 30 à 17 h le vendredi.
- **Un Contrat local de sécurité intercommunal pour garantir la sécurité publique** : le CLSI propose des activités ludiques ou sportives gratuites aux adolescents de 15 à 18 ans pendant les vacances. Pour recevoir le planning de l'été, contacter Sébastien Habillon au 06 60 20 33 26.
- **Inscription et vente des tickets de restauration et garderie scolaires** : les prochaines permanences se tiendront du 24 août au 9 septembre. Retrouvez les jours et les heures en mairie et sur le site internet.
- **Tri sélectif** : déchets ménagers, écosacs, encombrants, consultez les jours de collecte à l'adresse suivante : <http://www.grand-nancy.org/services/tri-des-dechets.html>
- **Gardes d'enfants** : Dans le but de renseigner les familles qui recherchent une garde d'enfants, les assistantes maternelles ayant des disponibilités sont invitées à se faire connaître en mairie. Liste consultable en mairie et sur le site internet du Conseil Général [www.cg54.fr](http://www.cg54.fr)

## Ça bouge :

## Manifestations...

- > Spectacle de Musique Heillecourt  
**VENDREDI 19 JUIN à 20 h 30 - MTL**
- > Fête de l'école Chateaubriand  
**SAMEDI 20 JUIN**
- > Patrouilleurs scolaires et secouristes  
Remise des diplômes  
**MARDI 23 JUIN à 17 h 30 - MTL**
- > Conférence-débat : la consommation durable  
**JEUDI 25 JUIN de 18 h 30 à 20 h - MTL**
- > Feux de la Saint-Jean  
Restauration et animations à partir de 19 h  
Grand Bal à 21 h avec l'orchestre «Kanal 7»  
**SAMEDI 27 JUIN - Parc de loisirs de l'Embanie**
- > Forum des activités associatives  
**SAMEDI 5 SEPTEMBRE de 14 h à 18 h - MTL**
- > Don du sang  
**JEUDI 17 SEPTEMBRE de 16 h à 19 h 30 - MTL**
- > Journées européennes du patrimoine  
Différentes visites et animations seront proposées dans le Grand Parc pour découvrir un patrimoine vert riche et diversifié. Exposition et visites guidées du Grand Parc avec l'association HCV, ateliers « découverte du ruisseau » avec le CPIE de Nancy-Champenoux, conférence sur le thème de la nature dans la ville, atelier «septembre au jardin» avec Michel Fontaine, pêche à l'étang de l'Embanie, dessin/peinture pour les enfants sur le thème du Grand Parc.  
**SAMEDI 19 et DIMANCHE 20 SEPTEMBRE de 14 h à 17 h**
- > Bourse aux vêtements - MTL  
Renseignements : tél. 03 83 54 41 42  
**Du JEUDI 24 au LUNDI 28 SEPTEMBRE**

Retrouvez l'agenda de vos manifestations sur le site internet [www.mairie-heillecourt.fr](http://www.mairie-heillecourt.fr)

Ces articles paraissent sans aucune censure et n'engagent, bien entendu, que chacune des listes.

## Opposition, Libre parole...

### « Salle festive » : un débat confisqué

Plus d'1 million €, soit 2 années de dépenses d'investissements, c'est le coût estimé du projet, décidé par le Maire, de réhabilitation de l'ancien bâtiment DDE (situé au rond point vers Vandoeuvre) en « salle festive ». Si l'utilité d'un espace pour l'organisation de réunions familiales ne fait aucun doute, la pertinence de ce projet est contestable.

En effet, au-delà du coût qui représente une année d'impôts payés par les Heillecourtois, la commune augmentera aussi le nombre de bâtiments à entretenir.

Or par ailleurs, la MTL mériterait d'être modernisée pour rendre son espace multifonctionnel et modulable, répondant ainsi à différents types de besoins. Elle pourrait alors accueillir les réunions familiales, le conseil municipal étant seul compétent pour décider d'un tarif de location plus raisonnable qu'il ne l'est actuellement (600 € pour les Heillecourtois).

La gestion du patrimoine communal est un vrai débat que la majorité municipale n'a décidément pas ouvert.

### Énergie nouvelle pour Heillecourt

Michèle CRUBELLIER, Florence CLIQUET,  
Olivier LAURENT et Hervé WILLER  
Blog : [heillecourt.unblog.fr](http://heillecourt.unblog.fr)

### UNE SALLE FESTIVE ? OUI, MAIS OÙ ? ...

Heillecourt Avenir soutient le projet de réalisation d'une salle festive pour permettre aux Heillecourtois d'y fêter leurs événements familiaux à des tarifs raisonnables.

Deux sites sont identifiés pour réaliser cette infrastructure. L'équipe majoritaire semble vouloir retenir l'aménagement de l'ancien bâtiment DDE, situé au rond-point Botanic. Cette implantation dans une zone commerciale avec une forte activité les week-ends, la proximité de l'autoroute et du rond-point sont des freins majeurs à ce projet en terme de nuisances et de sécurité. La revente de ce bâtiment par la municipalité permettrait une valorisation à son profit d'une situation commerciale exceptionnelle.

La municipalité précédente avait acté son implantation dans l'espace vert à l'arrière des ateliers municipaux, à proximité du Grand Parc, garantissant ainsi une cohérence dans l'aménagement du territoire. Nous demandons une concertation afin de répondre aux attentes de nos concitoyens et adopter la solution durable pour notre future salle festive dans l'esprit de notre charte environnementale.

Sabine ASSFELD-LEMAIRE «Heillecourt Avenir»